



Définition sommaire des types de zones

Zones Urbaines

U : zone urbaine à vocation principale d'habitat, les commerces, services, activités peuvent également s'y implanter

Ur : zone spécifique correspondant à l'emprise autoroutière et aux infrastructures de transport

Us: zone spécifique correspondant au centre de formation, où seules les constructions liées à cette activité ou à l'hébergement ou à vocation intercommunale peuvent s'y développer

Uy: zone urbaine réservée à l'implantation des activités économiques

Zones à Urbaniser

AUa et AUb: secteurs destinés au développement de l'habitat

Zone Agricole

A: zone agricole, réservée aux constructions et installations nécessaires à l'activité agricole

Zones Naturelles


Na : relatif à l'emprise de la station d'épuration

Nc : relatif au domaine de Chassagne (Château et parc)

Ne : relatif à une activité économique isolée

Nh : relatif à l'habitat diffus ou isolé

Nl : relatif à des espaces et équipements de sports et de loisirs



limites communales	Emplacements réservés
limites de zones	Poste de refoulement Niveau assainissement
Protection des éléments naturels	Accès zone AU (430 m²)
Espaces boisés Classés (L.113-1)	Réserve pour desserte future (180 m²)
Vergers à préserver	Accès zone AU (2420 m²)
Parcs et jardins	Emprise concédée
Alignements boisés (haies,...)	Éléments bâtis à protéger
Arbres isolés	murs
Zones à Dominante Humide	bâtiments
Emprise concédée	PPRI Ouche
	Pour plus de précision, se reporter au PPRI en vigueur
	zone bleue
	zone rouge